

2 ° PARTIE - DE 2016 A 2032

La projection des masses financières de la commune d'Arbouans à l'horizon 2032 repose sur une simulation hors projet (SHP) (I) à laquelle s'ajoute les projets pour former les simulations financières prospectives (II).

I – La Simulation Hors Projets nouveaux

La SHP est établie par la projection des données financières issue de la première partie. Un tableau exhaustif est présenté en annexe 3.

L'étude prospective présente des ordres de grandeur basés sur des hypothèses d'évolutions. En aucun cas elle ne peut prétendre refléter l'exacte réalité de la situation financière que connaîtra la commune. Au-delà de 2022 (+ 6 ans), les données chiffrées présentent un degré d'incertitude très élevé. Ils ne sont mentionnés que pour présenter des ordres de grandeur et matérialiser des ruptures financières pouvant se produire au-delà de 2022. La durée de la projection est établie sur la durée de financement du projet de la commune afin d'analyser ses conséquences financières sur la durée totale d'amortissement des emprunts envisagés pour le financer.

1.1. Les hypothèses retenues

DEPENSES

Les charges ont évolué de 2,11 % en moyenne annuelle de 2011 à 2015. Cependant, compte tenu de l'inflation projetée pour les années à venir, une augmentation annuelle de 0,5 % des charges a été retenue pour les exercices postérieurs à 2016 sur la base du budget 2016.

RECETTES

Les recettes non fiscales ont connu de fortes amplitudes annuelles, positives et négatives. L'évolution annuelle moyenne n'étant pas significative, un taux d'inflation annuel de 0,5 % a été retenu pour les exercices postérieurs à 2016 sur la base du budget 2016.

Les impôts directs¹. Les bases fiscales ont progressé de 3,2 % en moyenne annuelle de 2010 à 2015. Cependant, les bases prévisionnelles pour 2016 ne sont en hausse que de 0,9 %. Dans un souci de prudence, une hypothèse de hausse annuelle des bases fiscales de 1,4 % a été

¹ Annexe 2